



La langue basque selon Gustave Guillaume : quelques commentaires d'un point de vue structuraliste fonctionnaliste

Jean-Baptiste Coyos

► **To cite this version:**

Jean-Baptiste Coyos. La langue basque selon Gustave Guillaume : quelques commentaires d'un point de vue structuraliste fonctionnaliste. Editions du Dauphin, pp.288-319, 2004. <artxibo-00000012v2>

HAL Id: artxibo-00000012

<https://artxiker.ccsd.cnrs.fr/artxibo-00000012v2>

Submitted on 19 Dec 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

***La langue basque selon Gustave Guillaume :
quelques commentaires d'un point de vue structuraliste fonctionnaliste***

Jean-Baptiste COYOS
UMR 5478 CNRS

AVANT-PROPOS¹

On sait que Gustave Guillaume s'est intéressé à la langue basque et plus particulièrement à son système verbal. Il a échangé une correspondance à ce sujet avec le bascologue Georges Lacombe entre les années 1941 et 1945. L'année la plus riche pour ses conférences données à l'École Pratique des Hautes Études concernant cette langue est 1948-1949. Après 1949, le basque est rarement mentionné par Guillaume, une fois en 1950 et une dernière en 1958 (Roulland, 2002 : 385).

Il m'a paru utile, après en particulier Bernard Oyharçabal et Daniel Roulland, de connaître et de commenter les écrits de Gustave Guillaume concernant la langue basque². L'objet de cette contribution n'est pas de faire une étude fine du point de vue de G. Guillaume ou, à propos de son cheminement intellectuel, de faire une étude de l'évolution et de la construction de son point de vue sur la langue basque. On se propose, au vu de cette correspondance et des principales conférences au cours desquelles il s'est plus spécifiquement intéressé au basque, de commenter son approche à partir d'un cadre structuraliste fonctionnaliste, de soulever quelques interrogations ou réserves en s'appuyant sur certains faits de langue dont G. Guillaume n'avait pas connaissance et sur certaines problématiques actuelles concernant la langue basque. Les réflexions de Daniel Roulland dans son tout récent article, *Gustave Guillaume et la langue basque*, seront également mises à contribution.

Le point de vue théorique sur lequel s'appuie ce travail est celui du structuralisme fonctionnaliste. Même si je n'en adopte pas toutes les analyses. Je dois préciser que certains des points de vue qu'a développés André Martinet concernant le basque, comme celui du « prédicat d'existence » ou, à sa suite, Claude Tchekhoff celui de la "non-orientation du verbe basque", ne sont plus d'actualité, même si en leur temps, ils ont pu être novateurs et donc féconds pour la bascologie (Coyos, 1999 : 32).

On sait que Gustave Guillaume s'oppose nettement à André Martinet en ce sens que pour le premier le système est une abstraction qui ne se laisse pas appréhender par une simple observation empirique des faits de surface. Il critique le positivisme. Avec le premier, on a une linguistique de position. Pour le second, c'est une linguistique d'opposition et de relation, dans la tradition saussurienne. Pour A. Martinet la démarche du linguiste consiste, je le cite, « à dégager une base de départ fondée sur une vaste expérience du fonctionnement et de la dynamique des langues les plus diverses (1985 : 246) ». Sur ce point, G. Guillaume et lui-même se retrouvent. Cette base minimale est la stipulation que selon A. Martinet, « une langue est un instrument de communication doublement articulé et de caractère vocal » (1985 : 22). La procédure d'analyse mise en œuvre est une procédure « empirico-déductive » (1985 : 246).

Il ne s'agit pas ici d'opposer ou de comparer deux approches théoriques qui, du moins dans les principes, sont assez éloignées. Pour le sujet qui nous intéresse, c'est le relevé des faits

¹ Je tiens à remercier l'Association internationale de psychomécanique du langage et son président alors, André Joly, de m'avoir proposé de participer à ce colloque. Mes remerciements vont également à Daniel Roulland pour la documentation qu'il m'a fournie. Les spécialistes de l'œuvre de Gustave Guillaume voudront bien être indulgents envers les lignes qui vont suivre sachant que je ne suis pas un spécialiste de psychomécanique du langage, que je connais peu le modèle guillaumien, et donc que c'est plutôt au titre de mon intérêt pour la langue basque que j'ai entrepris de connaître et de commenter les travaux de G. Guillaume sur cette langue.

² Voir en bibliographie ceux que j'ai consultés. Il me faut souligner que je n'ai pas pris connaissance de l'ensemble des publications de Gustave Guillaume. Toutefois il me semble que, au vu du nombre conséquent de leçons étudiées ici, les douze indiquées en bibliographie, les analyses que je développerai concernant son point de vue ne doivent pas être sujettes à caution, du moins sur ce plan. De plus celles qui n'ont pas été consultées concernent surtout la période 1941-1944 qui est celle où le point de vue de Guillaume sur la langue basque est en train de s'élaborer, époque de sa correspondance avec Lacombe.

de langue, ici de la langue basque, qui est essentiel. L'analyse vient dans un second temps, en s'appuyant dans la mesure du possible sur un maximum de faits. Cette précaution peut aider à éviter des conclusions hâtives, tronquées, voire erronées. « Même si on peut considérer que la langue basque est une des langues qui a été la plus décrite parmi les langues dites « ergatives », elle reste au rang des langues moyennement étudiées, tant dans sa diversité dialectale qu'en tant que langue, comme système particulier à comparer aux autres langues. On notera à ce propos, mais ceci n'est pas propre à cette langue, que les travaux très généraux qui présentent ou utilisent la langue basque à titre d'illustration ont tendance à la présenter comme uniforme. Or, on le sait, les langues à transmission uniquement orale, comme c'était le cas jusqu'à il y a peu pour le basque, peuvent présenter d'un certain point de vue une diversité importante » (Coyos, 2002 : 283-284).

I. LA CORRESPONDANCE AVEC LE BASCOLOGUE GEORGES LACOMBE

Cette correspondance s'est déroulée entre les années 1941 et 1945 (Oyharçabal : 2) et donc elle précède les principales mentions et réflexions qu'a pu apporter Gustave Guillaume dans ses conférences à propos de la langue basque. Notons que B. Oyharçabal n'a publié que les lettres de G. Guillaume, et pas celles de G. Lacombe. Ce sont onze lettres inédites intégrales ou partielles traitant spécifiquement de linguistique sur un total de vingt-cinq qui se trouvent dans le fonds Lacombe déposé au Musée basque de Bayonne. Les plus importantes sont celles du 3 et du 17 mai 1941. La lettre du 3 mai 1941 nous indique que les deux linguistes se rencontraient également, puisqu'on peut y lire : « Ainsi que je vous le disais l'autre jour, boulevard Saint-Michel... » (Oyharçabal : 4). G. Lacombe assistait aux conférences de G. Guillaume (Roulland, 2002 : 383).

Cette correspondance est une sorte de galop d'essai. On voit la pensée du savant évoluer au fur et à mesure que sa connaissance de la langue basque avance, grâce en particulier aux échanges avec G. Lacombe. Dans sa lettre du 3 mai 1941, G. Guillaume écrit : « L'étude du basque a l'immense mérite d'obliger le linguiste à sortir (et combien !) de l'état de langue indo-européen, et cela dans le cas extrêmement favorable d'une langue parlée, sentie par des hommes appartenant à notre civilisation, vivant dans un pays proche... la linguistique générale, si je ne m'abuse, a beaucoup à tirer de l'étude du basque » (Oyharçabal : 8-9). A la fin de sa lettre du 17 mai 1941, il propose une collaboration à G. Lacombe, lui indiquant même le titre de l'article *La structure grammaticale du verbe basque. Hypothèses et certitudes*. Mais celui-ci ne verra pas le jour.

Georges Lacombe était un linguiste, bascologue, né dans une famille bascophone à Orthez en Béarn en 1879. A 21 ans, il « monte » à Paris où il fait des études de philologie à la Sorbonne. Il a mené de nombreux travaux sur la langue et la littérature basques. En 1912, il devint membre de l'Académie de la langue basque, *Euskaltzaindia*. Il décède à Paris en 1947. Gustave Guillaume évoque d'ailleurs sa disparition dans sa conférence du 27 janvier 1949 : « mon ami le regretté bascologue Lacombe » (série B : 83).

Les réflexions de G. Guillaume portent sur la caractérisation typologique de la langue basque par rapport aux autres langues à partir de son verbe et sur la place de la langue basque dans l'évolution des langues au cours de l'histoire, le basque représentant pour lui, selon sa première lettre le 18 avril 1941, « un état psycho-linguistique extrêmement ancien » (Oyharçabal : 3). Dans la lettre du 3 mai suivant, il expose comment le verbe peut se dématérialiser pour devenir auxiliaire et indique avec des exemples en basque que cette langue a une « inaptitude à obtenir la Forme générale du verbe, sans recourir à l'auxiliaire... [qui] est indispensable » (Oyharçabal : 5)... Il évoque « la difficulté qu'il [le basque] éprouve à instituer la catégorie du verbe [qui] le conduit à s'appuyer... sur le procès de subduction » (Oyharçabal : 7). On a donc selon G. Guillaume à partir du radical verbal, des « adjectifs verbaux » porteurs de la marque de temps et un auxiliaire. Il donne les trois exemples suivants (1 a, 1 b, 1 c) :

- (1 a) *etor-ri-ko* « qui viendra »
venir+Acc+Pros
- (1 b) *etor-tzen* « venant »
venir+Inacc

(1 c) *etor-ri* « venu »
venir+Acc³

Ces formes verbales, adjectifs verbaux selon G. Guillaume, nécessitent un auxiliaire pour constituer une phrase complète comme par exemple :

(1 a') *etor-ri-ko* *d-a* « Il viendra », litt. « Il est ? ? qui sera venu »
venir+Acc+Pros 3Abs+être
(1 b') *etortzen da* « Il vient », litt. « Il est venant »
(1 c') *etorri da / etorri zen* « Il est venu / Il était venu ».

Mais les faits sont plus complexes. Tout autant que le temps, c'est l'aspect qu'indiquent les suffixes *-ko*, *-tzen*, *-ri* du lexème verbal. Le temps est indiqué parfois par un indice suffixé à l'auxiliaire, *-n* au passé (exemple 1 c'), et par la forme de l'indice de personne préfixé quand il s'agit de la 3^{ème} personne, *d-*, *z-* ou *l-*. Il faut savoir qu'il y a débat sur la nature de ce préfixe⁴. Le mode induit le choix du préfixe et également celui de l'auxiliaire, les auxiliaires *izan* / **edin* « être » pour les constructions intransitives ou **edün* / **ezan* « avoir » pour les constructions transitives, *izan* et **edün* pour le mode réel, **edin* et **ezan* pour les autres modes.

G. Guillaume oppose ainsi les langues indo-européennes, à verbes autonomes et auxiliaire réduite, au basque à large auxiliaire. L'existence d'une vingtaine de verbes synthétiques en basque lui fera nuancer ce point de vue dans la lettre suivante du 17 mai 1941, même si cela restera un trait récurrent de son analyse du basque, prototype des langues anciennes. Il explique la présence de ces verbes forts par la perte de certains éléments « primitifs », par une « subduction » plus poussée que pour les verbes construits périphrastiquement. Concernant ce point de vue, un fait doit être pris en compte : à date historique du moins, il apparaît qu'en basque les verbes synthétiques ont été plus nombreux qu'ils ne le sont actuellement.

G. Guillaume expose alors son concept récurrent du « mot-primitif », que je considère pour ma part comme un postulat, à savoir un principe indémontrable, non démontré donc mais nécessaire à la démonstration. Citons cette lettre du 17 mai 1941 : « L'hypothèse générale que j'avance ici est séduisante à plus d'un côté. Elle date psychologiquement le basque. Le basque, jusque dans sa structure actuelle, évoque le lointain écroulement (subductif) du mot primitif, avec les regroupements obligés qui ont suivi » (Oyharçabal : 11). Le « degré inégal du traitement commun qui ... engendre à partir des mêmes éléments de base » les deux formes, évite, « d'établir une consécution entre les constructions typiquement différentes que la langue offre » (Oyharçabal : 12). G. Guillaume donne comme exemple la paire *nator* / *etortzen naiz* (Oyharçabal : 13). Avec B. Oyharçabal, on notera que les formes synthétiques ne sont jamais réalisées sans un préfixe d'assertion ou un élément rhématique (15). Ceci donne l'exemple (2 a) :

(2 a) *ba-na-tor* « je viens (ponctuellement) »
Pos+1Abs+venir
(2 b) *etor-tzen na-iz* « je viens (habituellement) »
venir+Inacc 1Abs+être

³ Un découpage en unités significatives minimales qui n'est pas dans le texte de G. Guillaume est proposé pour faciliter la compréhension.

Abs = cas absolutif de forme zéro (Ø), Acc = accompli, Almasc = indice d'allocutivité familière masculine, Déf = défini, Erg = cas ergatif, Inacc = inaccompli, Pas = passé, Pos = assertion positive, Pros = prospectif, Rés = résultatif, 1 = indice de première personne, 3 = indice de troisième personne.

⁴ Ces préfixes sont en effet considérés par certains bascologues comme simples marqueurs de temps-mode et non comme indices de personne. Pour d'autres ils sont les deux à la fois. C'est mon point de vue. Ce rôle de marqueur de temps-mode ne se retrouve que lorsqu'il y a référence à des non-interlocuteurs ou absence de référence (la 3^{ème} personne). Si l'indice d'absolutif réfère à un des interlocuteurs, il n'y a plus cette indication de temps-mode. En synchronie *d-*, *z-*, *l-* ne sont marqueurs de temps-mode que par raccroc. Voir Coyos, 1999 : 227-230. Enfin, autre point de vue récent, Karmele Rotaetxe considère *d-* comme « un élément de remplissage d'une case vide (morphème nul) exigé par la distribution » (1998, *Bulletin de la Société de Linguistique*, XCIII, p. 289).

Toutefois dans la note de la lettre du 18 septembre 1941, le savant évoque en contradiction avec cette non-successivité des deux formes « la consécution historique A) verbes forts ; B) verbes faibles » (Oyharçabal : 22). D. Roulland observe que dans ce cas de figure « le basque remonterait historiquement vers l'incorporation et l'holophrastie en réinstituant le lexical dans le verbe, ce qui est contraire au principe même de la subduction » (2002 : 388). Dans les parlars où elles coexistent, ce dernier observe que ces deux formes n'ont pas le même sens (2002 : 387). Ce que G. Guillaume ne signalait pas. Il y a eu spécialisation sémantique. Ceci expliquerait cette cohabitation de formes a priori parasynonymiques, type (2 a, 2b).

Par ailleurs on peut observer, comme le fait B. Oyharçabal page 14, que la théorie de la subduction n'explique pas pourquoi en basque seuls certains verbes se construisent synthétiquement, des verbes, je cite G. Guillaume, « qui ne sont pas quelconques » (1985 : 10). Ce sont en effet des verbes de base très courants comme *joan* « aller », *etorri* « venir », *egon* « rester », *erran* « dire », *jakin* « savoir », *edun* « avoir », *eduki* « avoir, tenir ». Dans sa publication de 1987, l'Académie de la langue basque en a fixé le nombre à 24 avec des paradigmes plus ou moins complets (Euskaltzaindia : 221-347). Retenons qu'actuellement, les nouveaux verbes sont construits périphrastiquement et que, comme on l'a évoqué, certains verbes qui se conjuguait synthétiquement autrefois ne le sont plus actuellement. Leur nombre et leur usage ont diminué, plus ou moins selon les dialectes.

Nous reviendrons dans la partie suivante concernant les conférences sur ces deux grands thèmes, le verbe en basque et, toujours liés dans les exposés de G. Guillaume, la caractérisation typologique et le positionnement du basque dans l'évolution des langues. Notons tout de même la prudence de G. Guillaume et son découragement parfois quand il écrit dans sa lettre du 6 septembre 1941 : « Le basque est décidément une merveille de complication. Je vois le chemin qu'il a suivi, psychologiquement, pour en arriver là ; mais ce serait trop long d'une vie pour en découvrir toutes les sinuosités » (Oyharçabal : 20). Le 30, ragaillard, il écrit : « Vous aviez l'autre jour *grandement raison* en avançant que les choses en basque sont bien plus simples qu'on ne l'a indiqué jusqu'à présent » (Oyharçabal : 24).

II. LES LEÇONS : ESQUISSE DE SYNTHÈSE PAR THÉMATIQUES

Plutôt donc qu'une étude chronologique des mentions de la langue basque, c'est une ébauche de synthèse par grandes thématiques que je propose. C'est l'année 1949 qui est la plus riche puisque dans au moins six leçons G. Guillaume traite de plusieurs sujets concernant la langue basque. Remarquons que si dans sa correspondance avec G. Lacombe, il donne des exemples en basque, dans ses conférences il ne le fait pas.

II.1 Le verbe basque et la « phrase-mot » - La subduction

Daniel Roulland fait observer que « G. Guillaume a commencé à étudier le basque dans les années où il mettait en place sa théorie de l'auxiliaire et de la subduction » (2002 : 387). Ceci pourrait expliquer qu'il se soit beaucoup étendu sur le verbe pluri-indiciel quand il parlait du basque. Alors que cette langue a des unités du type nom, adjectif, etc., tout autant que dans les langues indo-européennes, les « mots particuliers » dans les termes de G. Guillaume. Il ne s'est pas intéressé à ces « mots particuliers », au plan nominal, où en basque se trouve « presque toute la sémantèse » (14/12/1945 : 32). Ce qui l'a frappé, c'est le nombre d'indices de personne présents obligatoirement dans la forme verbale. Dans la conférence du 14 décembre 1945, p. 32, il note « l'expression fine de la relation inter-personnelle, rendue par des auxiliaires adéquats ». Je cite encore : « Le basque est ce qu'il est parce qu'il a porté à l'extrême la tendance à universaliser la phrase-mot, par rejet et suppléance pronominal de ce qu'elle pouvait contenir de trop particulier » (27/1/1949, série B : 83).

G. Guillaume portait un jugement assez clair sur la construction du verbe basque. Dans sa conférence du 26 avril 1945, série B, p. 165, il dit : « Dans une langue où il conviendrait de dire *Je suis faisant telle chose* pour *Je fais telle chose*, il n'existerait plus qu'un seul verbe, le verbe *être* et ce verbe unique serait un auxiliaire ». Il faut savoir qu'au XIX^e siècle, ce point de vue était répandu parmi les bascologues. En 1858, Inchauspé commençait ainsi sa présentation du verbe basque : « La langue basque n'a qu'un verbe. Ce verbe a deux voix : la *voix*

intransitive et la *voix transitive* » (1858 : 2). Et montrant comment les grammairiens logiciens analysent *je marche* en *je suis marchant*, G. Guillaume observe que ce point de vue « se rapproche beaucoup de l'état systématique de certaines langues d'un type particulier et très archaïsant, parmi lesquelles figure, en Europe, la langue basque » (ibid.). Le découpage en unités significatives minimales de l'exemple (1 b') illustre bien son propos. Mais dans le cas des verbes transitifs, c'est un autre auxiliaire que *izan* « être » qui est employé, **edun* « avoir » comme dans l'exemple (3) *egiten diat* « je l'ai faisant ».

(3) *egi-ten d-i-a-t* « Je le fait (à toi masculin) »
 faire+Inacc 3Abs+avoir+Almasc+1Erg lit. « Je l'ai faisant (habituel) »

G. Guillaume avait pour sa part observé l'existence de plusieurs auxiliaires en basque. Mais alors que dans sa correspondance avec Lacombe, on l'a vu, G. Guillaume prend en compte l'existence de formes verbales synthétiques et paraphrastiques pour un même sens, se refusant parfois d'ailleurs à les classer dans le temps, posant une subduction plus poussée pour les premières, dans ses conférences il ne tiendra plus ou peu compte des verbes synthétiques lorsqu'il classera le basque. Je le cite : « Ainsi le basque a réduit le verbe, en le faisant passer à l'auxiliarité, à n'être plus que l'expression abstraite de la relation aperçue en discours entre les personnes intervenantes » (27/1/1949, série B : 83).

Dans la dernière conférence où il mentionne le basque, en 1958, il dit : "Le basque est, à mes yeux, un fossile vivant de l'histoire architecturale du langage, arrivé d'un âge où l'aire prime ouverte s'accusait encore virtuellement non fermante, comme s'accuse à présent non fermante mais non temporairement, non provisoirement, l'aire tierce" (18/12/1958 : 46). A son tour, Daniel Roulland, reprenant la classification guillaumienne, considère que le basque respecte cinq principes de cette aire structurale dite "prime" (2002 : 389). Il me permettra de faire quelques remarques qui n'ont pour but que de participer, à ma place de non spécialiste de la théorie, au débat.

Je le cite : « Le verbe basque ne conserve aucune matière lexicale » (2002 : 389). Ceci est exact, si comme on l'a dit, on ne tient pas compte de l'existence de ces verbes forts, verbes d'usage fréquents dans certains dialectes du moins et en *batu* (basque unifié). Et dans le parallèle avec le français, il faut noter que dans cette langue aussi, on a un certains nombres de temps qui se construisent obligatoirement avec un auxiliaire. On voit ici, me semble-t-il, les limites d'une classification typologique fondée uniquement sur la base d'un seul critère, d'un seul trait linguistique, celui de la construction du verbe avec ou sans auxiliaire ; même s'il y a là un trait typologique à relever, parmi bien d'autres évidemment, utile pour classer une langue.

Dans le cas des verbes périphrastiques, alors que G. Guillaume parlait d'adjectif verbal pour la partie lexicale (exemples de la série 1 : *etorriko*, *etortzen*, *etorri*), je cite « d'éléments qui, par leur nature grammaticale, avoisinent l'adjectif et le participe » (14/12/1945, série C : 32), D. Roulland parle de « participe nominal... [qui] se décline comme n'importe quel GN » (2002 : 385). En effet les formes verbales à l'accompli (*etorri*), sortes de participes passés, peuvent fonctionner comme des noms (on peut aussi rencontrer ceci en français), mais ce n'est pas le cas de celles à l'inaccompli (*etortzen*). Si l'hypothèse de l'origine nominale de ces suffixes peut être avancée, en synchronie ces formes à base verbale ne doivent pas être confondues : on a soit un lexème base d'un syntagme verbal périphrastique, soit un nom base d'un syntagme nominal. Il existe par ailleurs un nom verbal d'action formé à partir de n'importe quelle base lexicale verbale et d'un suffixe, comme *etortze* « action de venir », *egite* « action de faire », avec toutes les compatibilités syntaxiques du nom. Ce qui n'est pas le cas de ces sortes de participes passés comme *etorri*, qui ont des latitudes d'emploi plus réduites.

Comme on l'a dit, cette particularité du basque avec la présence d'indices de personne ne concerne que la 3^e personne, où ils sont effectivement redondants avec le nominal porteur du cas indicateur de fonction syntaxique en basque. Voir l'exemple (4 a), .

(4 a) *Piarres-ek etxe-a egi-n d-u* « Pierre a fait la maison »
 Pierre+Erg maison+Déf faire+Acc 3Abs+avoir+3Erg (Ø)

G. Guillaume notait d'ailleurs que pour le latin ou le castillan on a ce phénomène pour la fonction sujet. Mais, hors 3^e personne, il me paraît difficile pour un typologue de distinguer par exemple *maite zaitut* de « je vous aime », exemple (5) emprunté à D Roulland (2002 : 390).

(5) *maite zait-u-t* « Je vous aime »
 aimer 2respAbs+avoir+1Erg « Je vous ai aimer »

Pour ma part, je ne fais pas de différence entre ces deux phrases ; si ce n'est que l'orthographe du français impose de ne pas lier les marques de personne au contraire du basque. Mais *je* ou *le* ne sont pas plus autonomes que *zai-* ou *-t*. Leur place est fixe et liée à la fonction syntaxique de l'indice. Avec des indices de personne 3, par contre, en basque, il y a redondance entre le nom à cas suffixé et l'indice de personne affixé au verbe comme en (4 a). Ces indices ne sont plus alors des outils référentiels nécessaires, ils ne sont plus indispensables à l'interprétation⁵.

Finalement, la phrase-mot, concept clé de la théorie de l'évolution des langues chez G. Guillaume, ne se réalise en basque que dans certains contextes, me semble-t-il, ceux où les indices de 3^{ème} personne jouent un rôle de coréférence nécessaire à la compréhension de l'énoncé, en l'absence de nominal. C'est le cas en (4 a), pas en (5).

Par contre, il ne faut pas mettre sur le même plan l'indice d'allocutivité et les indices de personne. Voir l'exemple (3) *egiten diat* « je le fait ». Le premier n'est pas coréférent avec un nominal de la phrase ; il réfère à l'interlocuteur du locuteur quand le premier n'est pas acteur du procès, et donc n'est pas mentionné dans l'énoncé. Il n'y a pas d'attribution de rôle sémantique, ni de coréférence, mais prise en compte, obligatoire d'ailleurs dans les dialectes où ce phénomène existe, de l'allocutaire dans la relation dialogique, mieux duologique.

De même le fait que les « propositions subordonnées sont en basque des GN, déclinables comme les autres » (Roulland : 390) ne doit pas être identifié, me semble-t-il, comme un trait typologique différent du français. Dans cette langue aussi le nom antécédent de la relative, par exemple, peut assumer toutes les fonctions syntaxiques. La sorte de relative et son « postcédent » en basque constituent des groupes nominaux de la même façon, ils ne diffèrent que par la morphologie.

Si le verbe basque a peut-être une plus grande plasticité que le verbe français, il paraît difficile de dire que « pratiquement tous les verbes lexicaux basques entrent indifféremment dans des structures transitives et intransitives... Il est impossible d'assigner au verbe lexical le trait [+/- transitif] » (Roulland : 391). A la suite de Gilbert Lazard, j'ai appelé ces verbes, verbes réversibles⁶. Mais parmi les verbes intransitifs par exemple, la plupart des verbes monoargumentaux de localisation et de mouvement, des verbes de processus physiologique ou émotionnel ne sont pas transitivables en basque. Ce ne sont pas des verbes réversibles. Un contre-exemple est *hil* qui peut exprimer « mourir » ou « tuer » dans certains dialectes selon la construction, mais en dialecte souletin « tuer » a été lexicalisé, *ero* qui se distingue de *hil* « mourir ».

II.2 La langue basque et l'ergativité – La notion de sujet

Comparant basque et français, G. Guillaume observe fort justement que les deux fonctions, dans ses termes, de « sujet dynamique... celui que la pensée considère agissant » et de « sujet logique... celui auquel on rapporte le prédicat », se superposent en français (9/4/1948, série C : 159). Cette superposition, indique-t-il, « n'est pas un fait de grammaire générale... il existe des langues, parmi lesquelles le basque, où elle fait difficulté » (ibid.). Cette observation fondamentale liée à la construction ergative du basque, au marquage casuel ergatif, aurait pu l'amener à étudier de plus près l'indication des relations entre noms et verbes par des cas, les liens entre fonctions syntaxiques et rôles sémantiques. Il ne le fit pas et poursuivit la réflexion dans cette conférence sur la disjonction entre les deux fonctions « sujet dynamique » et « sujet

⁵ J'ai décrit cette double indication de la fonction syntaxique par un cas suffixé à un nominal et par la position de l'indice de personne comme un signifiant discontinu de la fonction syntaxique (Coyos, 1997 : 7).

⁶ Voir Coyos, 1999 : 344-347.

logique » au moyen de la construction passive en français, sur la voix moyenne en latin et d'une façon plus générale sur ce qu'il appelle la « théorie des voix » (9/4/1948, série C : 164).

G. Guillaume n'aborde donc pas ce qui depuis a donné lieu à une très abondante littérature tant concernant le basque que les recherches typologiques en général, le thème de l'actance, le thème des relations syntaxiques et de l'expression des rôles sémantiques au travers du marquage casuel ou positionnel. Comme le dit D. Roulland, « G. Guillaume ne semble manifester aucun intérêt pour l'ergatif. Pour lui la structure ergative est tout simplement passive, et le GN à l'ergatif est un complément d'agent » (2002 : 386)⁷.

II.3 Le basque « langue passive »

Citons le post-criptum de la lettre du 13 juillet 1941 à Lacombe : « Je suis un « passiviste » convaincu », dit-il à propos du basque (Oyharçabal : 19). G. Guillaume reprenait ainsi un point de vue qui était quasi généralisé depuis le XIXe siècle et qui ne fut remis en cause qu'à partir des années 1960. Il faut observer qu'il pouvait s'accorder avec sa théorie des voix. Seuls quelques bascologues comme Pierre Lafitte dans les années 30 ou ensuite Pierre Naert dans les années 50 furent opposés à ce point de vue. Je cite G. Guillaume : « Au cas où l'on ferait le sujet logique inséparable du sujet dynamique, il n'existerait dans la langue que la voix active. Au cas où l'on ferait le sujet logique toujours distinct du sujet dynamique, il n'existerait pas dans la langue de véritable voix active » (9/4/1948, série C : 164). Or le basque distingue justement les deux sujets « logique » et « dynamique » avec les verbes transitifs, comme il l'avait observé. On comprend que sa théorie des voix, tout à fait opératoire par ailleurs, pouvait laisser penser à G. Guillaume que le basque était une langue dite passive. A l'époque, la construction antipassive n'avait pas été reconnue en basque et les tournures passives étaient tenues à juste raison comme des tournures empruntées par le basque aux langues environnantes au cours de son histoire. Dans la conférence du 2 juin 1949, il disait : « Il est des langues – parmi lesquelles, sans que la question soit bien éclaircie, il faut citer le basque – où le verbe se conçoit, se conceptualise comme une remontée du passif à l'actif. Il s'ensuit que la voix de base n'est plus alors la voix active, mais la voix passive » (2/6/1949, série B⁸).

Comme le note D. Roulland « en basque, il existe bien une tournure passive distincte et même opposée à ce que Lafitte appelait l'actif » (2002 : 386). Il est également important de prendre en compte l'existence de constructions verbales antipassives⁹. Ce fait n'a été reconnu et admis comme trait caractéristique de la langue que depuis peu (Rebuschi 1979, Coyos 1999, 2002). Il faut savoir, d'ailleurs, que la plupart des chercheurs qui ont étudié la langue basque mettent encore plus ou moins nettement en doute l'existence même de diathèses, de parcours diathétiques diversifiés dans cette langue¹⁰. Or dans le cas d'une langue ergative, c'est d'abord le parcours antipassif qui est le plus attendu parmi les parcours marqués.

En basque, on a bien affaire à des constructions passives et antipassives, en ce sens qu'on a un changement d'auxiliaire et du marquage casuel et une sorte de marqueur de diathèse obligatoire. Il s'agit d'un suffixe de forme *-ik* de résultatif, *-a*, *-ta* selon les dialectes. Voici un

⁷ Notons que sans considérer le nom à ergatif suffixé comme un complément d'agent, D. Roulland parle de complément à son propos comme pour le nom à datif suffixé pour le distinguer de celui à absolutif suffixé présent dans toutes les constructions, intransitives comme transitives (2002 : 384, 387). Pour qualifier cet élément à l'absolutif, je parle, pour ma part, d'actualisateur de prédicat verbal, plutôt que de sujet, notion trop connotée (Coyos, 1999 : 290-296), ou que, en termes guillaumiens, de « personne initiale » (Roulland, 2002 : 387).

⁸ Quand il s'agira de citations de conférences numérisées sur le site Internet <http://nlip.paichai.ac.kr/guillaume/texte>, le numéro de la page de l'original ne sera pas indiqué.

⁹ Le terme d'antipassif n'a été créé qu'en 1968 par Michael Silverstein à propos du dyirbal, langue ergative australienne.

¹⁰ J'emprunte l'expression « parcours diathétiques » à Bernard Pottier (*Sémantique générale*, 1992, Paris, PUF : 134).

exemple de passif (4 b) et un exemple d'antipassif (4 c), d'après l'exemple (8) de D. Roulland (2002 : 386)¹¹.

(4 b)	<i>Etxe-a</i> maison+Déf	<i>Piarres-ek</i> Pierre+Erg	<i>egi-n-ik d-a</i> « La maison est faite par Pierre » faire+Acc+Rés 3Abs+être
(4 c)	<i>Piarres</i> Pierre+Abs (Ø)	<i>etxe-a</i> maison+Déf	<i>egi-n-ik d-a</i> « Pierre est la maison faite » faire+Acc+Rés 3Abs+être

Quoiqu'il en soit, on ne peut reprocher à G. Guillaume de ne pas avoir étudié ces parcours alors que les grammaires de l'époque ne les signalaient pas ou n'en tenaient pas compte.

II.4 Le basque et la typologie des langues - Origine et évolution des langues

Sur la base de l'observation de langues diverses, la langue basque en ce sens lui fut très utile, G. Guillaume cherchait à mettre à jour, je cite, les « lois tout à fait générales du langage, mais ces lois profondes et essentielles se masquent sous une diversité morphologique qui en rend la découverte fort difficile » (14/12/1945, série C : 32). Le grand principe, c'est que « la typologie du langage, c'est partout l'économie interne que l'acte de langage reçoit de la saisie par profil qu'en opère l'esprit » (16/12/1948, série B). « Dans le cas... où la coupe transversale productrice de l'état de langue se situerait tout en haut de l'acte de langage, au niveau de la définition de la phrase, la langue serait une langue synthétique, holophrastique, où le mot serait phrase, et la phrase, mot. De telles langues existent encore, ou à tout le moins ont encore conservé en elles une part reconnaissable de ce mécanisme primitif. C'est, en Europe, le cas du basque et du hongrois » (16/12/1948, série B).

G. Guillaume parvient ainsi grâce au principe de « coupe interceptive transversale » à dégager les grands types de langue, langues à caractères (chinois), langues à mots-phrases (basque), langues à racines consonantiques (langues sémitiques), langues à capacité variable d'incorporation, les langues flexionnelles. On a donc ainsi, toutes proportions gardées, une proposition assez séduisante d'explication à la classification traditionnelle des langues en type isolant, agglutinant et flexionnel, et à leurs sous-types qu'Edward Sapir avait le mieux formalisée.

Mais, si G Guillaume ne fait pas allusion à la parenté génétique, il ressort clairement que typologie linguistique et évolution des langues sont imbriquées dans sa pensée. Il s'appuie pour cela sur son expérience des langues, je le cite : « ...l'expérience c'est ici la vue de beaucoup de langues replacées dans une ébauche de l'histoire générale des systèmes linguistiques » (16/12/1948, série B), histoire qu'il assimile à l'histoire du mot, du vocable. En effet à un type de langue correspond un stade d'évolution des langues, même si différents types de langue cohabitent en synchronie, les plus anciennes conservant des vestiges de leur stade prototypique.

On est tenté de penser qu'en poussant un peu plus loin Guillaume aurait pu aller jusqu'à l'idée de langue-mère (voir actuellement les travaux de Merritt Ruhlen), jusqu'à l'origine des langues. Mais son objet d'étude n'est pas l'évolution de la forme phonétique des mots afin de former des familles de langues sur la base de la parenté génétique, de retrouver des racines communes à toutes les familles de langues. Son point de départ, c'est le postulat déjà évoqué qu'« il existe une époque, originelle, où la morphologie est tout entière endo-phrastique et consiste à réduire la phrase à ce qui, en elle, est imparticulier, à savoir son mécanisme. Cette époque est celle... de ce que l'on appelle ici la *phrase-mot* » (17/2/1949, série B). Je cite encore « ...cet état d'holophrastie absolue est un état-limite purement théorique dont on ne saurait produire aucun exemple. Si l'exemple a existé aux origines il est perdu dans la nuit des temps – dans la nuit de la préhistoire » (10/2/1949, série B ; le basque n'est pas cité dans cette conférence).

¹¹ Le deuxième exemple 8 de D. Roulland est incorrect : *Piarresek *egin da etxea* (2002 : 386), « la maison est faite par Pierre ». Un suffixe de résultatif doit être obligatoirement suffixé au lexème verbal à l'accompli : *Piarresek egin-ik / -a da etxea*.

Plus typologue que comparatiste, à partir de la théorie du vocable basée sur le principe psychosystématique de la coupe transversale variable dans le temps dans l'acte de langage, G. Guillaume dégage le type de construction phrastique selon la langue sur la base du rapport entre groupe verbal et groupe nominal. C'est finalement une typologie de la phrase qu'il propose. Je le cite : « Ce que fut l'état primitif du mot est chose très difficile à bien concevoir... on infère, approximativement, que le mot fut originellement une unité reproduisant en elle-même les jeux de relation de la phrase, accrochés à des particules pronominales cependant que les termes significatifs... étaient laissés en dehors du mot-phrase. Les choses se laissant apercevoir ainsi dans une langue très archaïsante comme la langue basque... » (20/1/1949, série B : 72). Quelques lignes plus loin toutefois, il est moins affirmatif sur le caractère premier de cet état de langue : « Il a existé un moment, dans l'histoire du langage, où l'état de mot résulte de ce que la phrase laisse échapper d'elle-même... certains éléments, tout en les suppléant en elle sous forme de particules pronominales » (20/1/1949, série B : 73).

De plus si le basque est donc selon le savant une langue ancienne car il a su conserver la phrase-mot, il n'est pas une relique intacte : « ...comme, d'autre part, le basque est une langue environnée de langues dont la structure morphologique s'est engagée dans une autre direction, cette langue, surtout dans ses manifestations les plus récentes, apparaît contenir le résultat de tendances qui se contrecarrent » (17/2/1949, série B). C'est ce que nous venons d'illustrer en signalant la coexistence de parcours passif et antipassif dans cette langue ou en rappelant la coexistence de verbes forts et de verbes faibles, à l'heure actuelle.

Où par contre, on ne peut plus suivre G. Guillaume, c'est quand il lie type de langue et histoire des langues, histoire de la pensée humaine et même état de civilisation. Je cite en continu : « La déduction permet de ramener ces systèmes à des opérations nécessaires de la pensée humaine et aux combinaisons psychomécaniques auxquelles elles se prêtent. Ces combinaisons ont leur date dans l'histoire de la pensée ; et celles de ces combinaisons sur lesquelles se fondent les langues anciennes ou langues demeurées primitives ont cessé de servir de fondement aux langues évoluées. Il existe une liaison entre la systématique du langage et l'état de civilisation » (26/4/1945, série B : 167). Pourtant quatre ans plus tard, il était plus prudent : « On pourrait être tenté – constatant que certaines langues, archaïsantes, font du passif une représentation de base... tandis que d'autres, plus évoluées, font de l'actif la représentation de base... d'en tirer des conclusions d'un caractère philosophique sur la nature de l'esprit humain et sur son développement interne. Mon opinion est que ces conclusions risqueraient de ne correspondre à rien de positif. De plus en plus, en effet, ... je me persuade que ce qui a fait les langues et leur structure est moins psychologique que mécanique, psycho-mécanique » (2/6/1949, série B).

III. EN GUISE DE CONCLUSION

Mais ceci ne doit pas nous détourner de l'intérêt que l'on a à lire Gustave Guillaume. On peut mettre à son crédit l'effort qu'il a fait de s'intéresser de près à la langue basque, au lieu de prendre pour argent content les idées qui avaient cours sur cette langue à son époque. Citons sa dernière lettre à Lacombe datée du 3 mai 1944 : « Mon opinion garde sa fixité : on ne parlera congruement du basque qu'à partir du jour où l'on aura déterminé le système général de cette langue, qui est une chose hybride et fort complexe » (Oyharçabal : 27). On peut en dire autant du français. En typologie, il est difficile de trouver des langues prototypiques, même sur la base d'un seul trait linguistique.

Pour conclure soulignons que les remarques ou critiques qui viennent d'être exposées relèvent essentiellement du décalage entre l'hypothèse plus ou moins puissante du savant, du théoricien, novateur mais ancré dans l'époque où il vit, et le relevé de faits de langue du descripteur de terrain cinquante ans plus tard. Laissons le mot de la fin à G. Guillaume, extrait de la lettre du 27 juillet 1943 à Georges Lacombe : « Vous savez que théoricien par goût, je suis de ceux qui savent qu'une théorie n'est jamais qu'une certaine approximation dans l'intelligence d'un ensemble de choses liées. Approximation nécessaire à une science qui veut s'élever dans la hiérarchie des sciences » (Oyharçabal : 26).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- COYOS Jean-Baptiste, 1997, Des fonctions syntaxiques : quelques propositions appliquées au basque, *La Linguistique*, 33, 1, Paris, Presses universitaires de France, p. 3-12.
- 1999, *Le parler basque souletin des Arbailles – Une approche de l'ergativité*, ISBN : 2-7384-7921-9, Paris, Éditions L'Harmattan, 432 p.
- 2002, Parcours de type passif et de type antipassif en basque souletin parlé actuel, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, XCVII, fasc. 1, Paris – Louvain, Peeters, p. 281-314.
- EUSKALTZAINDIA, Gramatika batzordea, 1987, *Euskal gramatika Lehen urratsak-II*, Bilbo-Bilbao, Euskaltzaindia, 522 p.
- GUILLAUME Gustave, Leçon du 26 avril 1945 – série B, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1944-1945, Séries A et B*, 1991, publiées sous la direction de Roch Valin, Walter Hirtle et André Joly, Québec-Lille, Les presses de l'Université de Laval - Presses universitaires de Lille, p. 159-167.
- Leçon du 14 décembre 1945 – série C, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1945-1946, Série C*, 1985, publiées sous la direction de Roch Valin, Walter Hirtle et André Joly, Québec-Lille, Les presses de l'Université de Laval - Presses universitaires de Lille, p. 27-33.
- Leçon du 23 mai 1947 – série C, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1946-1947, Série C*, 1987, idem, p. 189-199.
- Leçon du 9 avril 1948 – série C, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1947-1948, Série C*, 1989, idem, p. 159-167.
- Leçon du 16 décembre 1948 – série B, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949, Série B*, 1971, publiées par Roch Valin, Québec-Paris, Les presses de l'Université de Laval – Librairie C. Klincksieck, p. 33-40. (<http://nlip.paichai.ac.kr/guillaume/texte/48B1216.htm>)
- Leçon du 20 janvier 1949 – Série B, idem, p. 69-76.
- Leçon du 27 janvier 1949 – Série B, idem, p. 77-84.
- Leçon du 3 février 1949 – Série B, idem, p. 85-92 (<http://nlip.paichai.ac.kr/guillaume/texte/49B0203.htm>).
- Leçon du 17 février 1949 – Série B, idem, p. 103-110 (<http://nlip.paichai.ac.kr/guillaume/texte/49B0217.htm>).
- Leçon du 24 février 1949 – Série B, idem, p. 111-116 (<http://nlip.paichai.ac.kr/guillaume/texte/49B0224.htm>).
- Leçon du 2 juin 1949 – Série B, idem, p. 193-200 (<http://nlip.paichai.ac.kr/guillaume/texte/49B0602.htm>).
- Leçon du 18 décembre 1958, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1958-1959 et 1959-1960*, 1995, publiées sous la direction de Roch Valin et Walter Hirtle, Québec-Paris, Les presses de l'Université de Laval – Librairie C. Klincksieck, p. 33-52.
- INCHAUSPE Emmanuel, 1858, *Le verbe basque*, Bayonne / Paris, Veuve Lamaignère / Benjamin Duprat, XII+511 p.
- MARTINET André, 1985, *Syntaxe générale*, Paris, A. Colin, 266 p.
- OYHARÇABAL Bernard, 1985, Gustave Guillaume et les études basques : correspondance avec G. Lacombe, *Bulletin du Musée basque*, n° 107, Bayonne, p. 2-30.
- ROULLAND Daniel, 2002, Gustave Guillaume et la langue basque, *Le système des parties du discours : sémantique et syntaxe*, Lowe R. et al. (eds), Québec, Presses de l'Université de Laval, p. 383-395.